Le gouvernement mobilise 2,3 milliards d'euros pour les startups industrielles

En débloquant une enveloppe de 2,3 milliards d'euros, le gouvernement espère faire émerger davantage de champions français dans le milieu de l'industrie. Une condition sine qua non pour favoriser la croissance de toutes les startups qui ont besoin d'industrialiser leur production.

Temps de lecture : minute

19 janvier 2022

Le gouvernement présente mercredi un plan de 2,3 milliards d'euros sur cinq ans pour favoriser le développement des startups industrielles, avec pour objectif de contribuer à la ré-industrialisation du pays. "*Nous faisons le pari des acteurs émergents et de l'excellence technologique pour relever les défis de notre temps et réindustrialiser nos territoires*" , a indiqué dans une déclaration écrite le secrétaire d'État au numérique, Cédric O. "*Nous devons lever les freins au développement, au financement et à l'industrialisation*" des projets des startups "*sur notre territoire*" , a de son côté déclaré la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher.

Les deux ministres doivent présenter les détails du plan mercredi après-midi lors d'un déplacement à Croix, dans le Nord, dans les locaux d'Exotec, une jeune société qui fabrique des robots pour la préparation de commande. Exotec vient de lever 335 millions de dollars, devenant une des rares licornes industrielles françaises. De nombreux dispositifs de soutien existent déjà pour les startups, mais les jeunes pousses industrielles présentent des spécificités parfois mal couvertes par les

dispositifs actuels. Les startups industrielles ont souvent besoin d'investissements plus importants que leurs homologues purement numériques, et les fonds d'investissements sont souvent plus frileux pour miser sur elles, explique-t-on dans l'entourage d'Agnès Pannier-Runacher et de Cédric O.

Le gouvernement veut arriver à un objectif de 100 nouveaux sites industriels en France tous les ans, contre 84 sur l'année 2021, selon les chiffres du cabinet d'Agnès Pannier-Runacher. Parmi les jeunes pousses industrielles symboles pour le gouvernement de cette nouvelle industrialisation, figurent Ynsect et Innovafeed (production de protéines à base d'insectes), Afyren (chimie bio-sourcée, alternative au pétrole), Iten (micro-batteries)...

À lire aussi
L'industrie est-elle le parent pauvre des licornes ?

Un fonds, un fonds de fonds et de

l'accompagnement

Le plan gouvernemental, rattaché aux plans France Relance et France 2030 déjà annoncés, prévoit notamment un nouveau fonds de 1 milliard d'euros, successeur de l'actuelle Société de projets industriel (SPI) de Bpifrance, qui pourra investir dans le capital des jeunes pousses industrielles des tickets très variable : du million nécessaire au tout début à la centaine de millions parfois requise lorsque le projet est mûr et qu'il faut construire un démonstrateur industriel ou une usine à part entière.

Un fonds de fonds va aussi être créé pour investir dans des fonds d'investissement privés misant sur les jeunes pousses industrielles. Il sera doté de 350 millions d'euros et devrait voir le jour "*au cours du second semestre 2022*" , selon le cabinet d'Agnès Pannier-Runacher. Enfin, 150 millions d'euros sont prévus pour apporter des garanties de prêts entre 3 et 15 millions d'euros, sur 10 à 15 ans, pour financer les phases de démonstrateur et d'usine pilote. Un dispositif d'accompagnement spécial sera par ailleurs lancé pour aider ces jeunes pousses dans leur parcours administratif, notamment tous les problèmes liés à l'implantation physique - foncier, autorisations administratives...

Maddyness avec AFP

Article écrit par Maddyness avec AFP